APRÈS ART. 20 N° **AS2479**

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

AMENDEMENT

N º AS2479

présenté par Mme Josso, Mme Maud Petit, M. Blanchet, M. Esquenet-Goxes et M. Laqhila

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 20, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.